Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 30 (1922)

Heft: 11

Artikel: La prophylaxie du goitre [suite et fin]

Autor: Dardel, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682713

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

position des autorités militaires du pays. Elle ne forme alors plus qu'un des rouages de l'armée. Le Conseil fédéral nomme dans ce cas un « médecin en chef de la Croix-Rouge » qui assure la liaison entre les diverses organisations de la Croix-Rouge suisse et les autorités militaires du pays. *(A suivre.)*

La prophylaxie du goitre

(Suite et fin)

Ces recherches se sont poursuivies pendant l'été 1920 dans les écoles de la ville fédérale, où 7500 enfants ont été examinés.

Les chiffres trouvés sont des plus suggestifs et démontrent à eux seuls l'importance de la question. A Berne, le 93 % des enfants de 15 à 16 ans ont une glande thyroïde anormale, soit que celle-ci soit simplement hypertrophiée, soit qu'elle contienne des noyaux ou qu'il s'agisse de vrais goitres.

Au cours de notre enquête dans le canton de Neuchâtel, nous avons été frappés de la fréquence de cette maladie, surtout chez les jeunes filles et chez les femmes. Chez ces dernières même, on fut étonné de voir jusqu'à quel point elles laissaient grossir leur cou, sans même songer à avoir recours à un chirurgien.

Kerzmann, faisant la statistique de nos fiches, a trouvé chez les enfants de 15 à 16 ans le 53,8 % de glandes anormales, soit 63,3 % chez les filles et 47,6 % chez les garçons. A Neuchâtel-ville, ces chiffres furent même plus élevés: 66 % et 54 %.

La cause du goitre.

Un fait connu depuis longtemps et expérimenté par beaucoup est que l'air de la mer fait disparaître comme par enchantement les gros cous. Malheureusement, dès que ces personnes rentrent au pays, elles voient leur goitre pousser à nouveau.

Nous savons qu'au bord de la mer l'air est saturé d'iode; la terre et les légumes qui en sortent contiennent une proportion d'iode beaucoup plus grande que chez nous. D'autre part, depuis que le médecin genevois Jean-François Coindet, il y a environ cent ans, a découvert un remède contre le goitre, la teinture d'iode, on fait de ce médicament, qui entre dans toutes les préparations de pharmaciens ou de charlatans, un emploi considérable. Pour s'en rendre compte, il suffit de vivre quelque temps au milieu d'une population goitreuse.

C'est un fait empirique, dont on ne connaît pas encore le mécanisme, que l'iode fait disparaître certains goitres. Les belles expériences de Marine sur les alevins vivant dans l'eau iodée et celles déjà faites dans nos écoles, démontrent en outre clairement la possibilité d'empêcher chez les enfants le goitre de se former.

L'iode est donc une substance absolument nécessaire pour assurer le fonctionnement de la glande thyroïde. Cette substance fait-elle défaut, presque toujours la glande se transforme et le goitre apparaît; les produits de sécrétion transportés dans l'organisme par le sang sont de mauvaise qualité: l'intelligence ne se développe pas normalement, le squelette s'arrête dans sa croissance, la peau devient rugueuse, le visage se boursouffle, le malade est un mixœdémateux ou un crétin.

Y a-t-il au contraire trop d'iode introduit dans l'économie, comme cela arrive lorsque l'on se sert à discrétion de pom-

mades ou médicaments antigoitreux, immédiatement la glande réagit par un surplus d'activité. Un excès de sécrétion s'accumule dans l'organisme, provoquant des désordres tels que souvent ce n'est pas le goitre qui fond, mais le goitreux lui-même.

Le sujet maigrit, se fatigue, a des tremblements, est excité et excitable, son cœur se dilate, ses yeux deviennent proéminents: c'est la maladie de Basedow ou goitre exophtalmique.

Ces faits, tirés de l'expérience quotidienne, montrent clairement le rôle capital exercé par l'iode. Le tout réside dans les doses employées. La glande normale contient cinq milligrammes environ de cette substance et cette minime quantité suffit pour lui assurer un fonctionnement normal, qui correspond à ce qui est nécessaire pour l'organisme.

La prophylaxie du goitre.

C'est à l'école, et même avant, que le goitre s'acquiert. Dans le canton de Neuchâtel, Kerzmann a trouvé qu'à l'âge de cinq ans déjà le 33 % des garçons et le 19 % des filles avaient des glandes anormales. A Berne, plus de la moitié des enfants naissent avec un goitre ou du moins une hypertrophie de la glande.

C'est donc dès la première année d'étude que le traitement devra commencer, et même faudrait-il, pour faire de la prophylaxie véritable, l'entreprendre avant la naissance, car le vieux dicton: « Il est plus facile de prévenir que de guérir », est toujours vrai.

Parmi les essais déjà faits en Suisse, il faut citer ceux de Klinger dans le canton de Zurich et ceux de Fritzsche à Glaris. Toutes ces recherches ont été faites avec des tablettes de Jodostarine Roche, combinaison d'iode et de chocolat. Une fois par semaine, chaque écolier recevait une tablette qui était toujours acceptée comme une gourmandise.

Les quatre milligrammes d'iode administrés sous cette forme ont été suffisants pour empêcher un goitre de se former et même pour faire disparaître des hypertrophies de la glande. Parmi les milliers d'enfants traités de cette façon, aucun n'a ressenti le moindre trouble, bien au contraire. Il semble donc facile, en suivant cette méthode, de faire disparaître le goitre de nos écoles. Plusieurs villes ont déjà commencé sous le contrôle des médecins scolaires. Les frais ne sont pas énormes, chaque tablette coûtant environ deux centimes; en comptant quarante tablettes par année, cela ferait 80 centimes par année et par enfant.

De cette façon, la nouvelle génération sera préservée de cette maladie; corporellement et intellectuellement, elle se développera mieux; beaucoup de bras pourront être mieux utilisés, le crétinisme disparaîtra, les sourds-muets et les idiots seront moins nombreux. Le caractère de toute notre population se transformera peut-être, cela sera certainement à son avantage.

Pendant l'école, les enfants seront rendus attentifs au but des mesures prises, et si, plus tard, leur cou devait grossir, il leur sera facile de reprendre pendant quelques semaines cette médication et d'éviter ainsi les souffrances et la perte de temps que nécessiterait une opération. Cette méthode, toute pleine de belles promesses qu'elle soit, n'est toutefois pas encore l'idéal. Tout d'abord, c'est un remède, et, par ce fait même, sujet à beaucoup de désagréments. Il faut compter avec la nonchalance, la crainte, les frais.

En outre, ce procédé un peu draconien de pousser les gens à avaler des tablettes, même si celles-ci sont en chocolat, sera fort difficile à implanter en Suisse ro-

mande, où le sentiment de la liberté personnelle est plus prononcé que chez nos confédérés alémaniques. Aussi cet état de choses peut-il durer pendant des années. Comme il ne sera pas possible de transformer notre sol et l'air ambiant, ce sera le vieil état de choses avec toutes ses misères.

Hunziker et Bayard avaient déjà proposé, il y a quelques années, d'ajouter au sel de cuisine une quantité d'iode suffisante pour assurer un fonctionnement normal de la glande thyroïde. Au point de vue technique, c'est possible; il suffira de moins raffiner notre sel pour lui conserver un pour cent d'iode qui restera dans les limites citées plus haut. Le problème est ici plus compliqué, et il se passera encore quelques années avant que l'Etat puisse nous livrer un tel sel de cuisine.

En attendant le résultat de ces recherches, qui du reste sont déjà commencées, mettons-nous tout de suite à l'ouvrage; répartissons à nos enfants, sous forme de tablettes, l'iode que nous refuse notre sol. Ainsi il sera possible d'entrevoir le moment où le goitre cessera d'être une plaie nationale.

Il est encore en Suisse une autre plaie, plus terrible, c'est le cancer. Sans vouloir aller aussi loin que Bayard, qui veut voir une relation très étroite entre ces deux maladies, il n'est pas moins vrai que le goitre, provoquant une sénilité précoce et une dégénérescence des cellules, entre pour quelque chose dans la genèse de cette maladie.

Voici donc encore une raison de plus pour pousser les autorités et la population tout entière à comprendre l'importance de ce mouvement et à se prêter intelligemment aux mesures qui vont être prises.

L'Amérique, la France et tous les pays goitreux ont les yeux fixés sur nous et suivent avec un grand intérêt les mesures prises et les résultats déjà acquis. Que chacun y mette de la bonne volonté et un peu de son cœur; il contribuera ainsi à rendre son pays plus beau et plus grand.

Dr G. Dardel, Berne.

En vue de l'assemblée annuelle des délégués de l'Alliance suisse des gardes-malades

Dans sa dernière séance, le Comité central de l'Alliance a préparé l'ordre du jour de l'assemblée générale qui doit avoir lieu à Bâle cette année, comme les intéressés pourront le lire à la page 130 de ce numéro.

Les délégués auront à émettre leur opinion sur plusieurs objets importants, et, pour leur permettre de se préparer quelque peu, nous aimerions toucher ici les points principaux qui seront discutés à Bâle le 12 novembre.

Section - Vorort.

Les statuts de l'Alliance prescrivent que les membres du Comité central sont nommés pour trois ans, et c'est tous les trois ans aussi que la section-Vorort (celle qui doit désigner le président et le secrétaire de l'Alliance, et où se trouve par conséquent le siège de l'Alliance) doit être remplacée. Pendant la période d'organisation de la société, Zurich était Vorort — sous la présidence de Mlle Dr Heer — et il a paru opportun de laisser cette